

Après le scandale du Courrier en souffrance, **LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES À LA BENNE !**

La situation actuelle est alarmante et scandaleuse : des tonnes d'imprimés publicitaires sont purement et simplement détruites faute de moyens.

Après les retards de distribution de plus de 1,2 millions de courriers, ce sont les imprimés publicitaires qui ne sont pas distribués et jetés directement. Ainsi sur un centre comptant autour de 20 facteurs, il a fallu 5 camions pour vider le stock d'IP non distribués depuis trois mois. Cette situation scandaleuse démontre le manque de personnel, même si les 4 300 ex-Mediapostiers ont été embauchés en CDI Postiers IP à La Poste.



Il est inacceptable que les entreprises qui font confiance à La Poste paient un service non rendu et que des tonnes de papiers soient bennées et que La Poste se fasse de l'argent sur le recyclage de matière première.

Aujourd'hui La Poste rembourse 6 millions d'euros aux entreprises qui nous avaient fait confiance.

Aujourd'hui, les conditions et l'organisation de travail des facteurs ne permettent pas d'intégrer ces imprimés dans la sacoche, alors qu'ils n'arrivent déjà pas à finir leur journée quotidienne et reviennent avec un grand nombre de courriers en fin de tournée. Malgré quelques périodes d'immersion et d'évolution professionnelle, (*seulement 1 093 Postiers venant de Mediaposte ont pu bénéficier d'une période d'immersion et seulement 810 ont pu bénéficier d'une mobilité fonctionnelle*), **nous sommes bien loin de l'objectif fixé...**

Afin que l'ensemble des ex-mediapostiers puissent être reclassé, Il est désormais urgent que La Poste propose aux distributeurs IP des emplois de distributeurs tout objets pour ceux et celles qui le souhaitent afin de sortir du schéma FACTEUR ou RIEN. En effet, au vu du nombre de salarié.es transféré.es depuis un an déjà, il faut que la direction admette que les conditions de reclassement sont loin d'être un succès !

La CGT continue d'exiger de La Poste que tout soit mis en œuvre afin que le gouvernement renonce à l'expérimentation du "OUI PUB" afin d'enrayer la casse de l'emploi qui s'annonce. Pour sa part la CGT continue d'interpeller partout en France les parlementaires (exception faite de l'extrême droite) pour exiger que soit mis un terme au projet oui pub.

La CGT FAPT exige l'ouverture immédiate de négociations pour une vraie reconnaissance du métier de facteur IP.



La CGT revendique :

- ▶ Des embauches en CDI permettant de distribuer la totalité des IP confiés à La Poste.
- ▶ Une reconnaissance du métier avec la qualification de facteur IP.
- ▶ La création de vraies tournées IP postiers avec une révision des normes et des cadences pour l'ensemble des facteurs.
- ▶ La mise en place de tournées renfort IP dans les PPDC où le facteur a le produit directement dans sa sacoche.
- ▶ Un encartage systématique de l'ensemble des IP partout où ce n'est pas le cas, évitant aux factrices et facteurs ce travail supplémentaire non prévu.
- ▶ Arrêt de l'expérimentation « oui pub ».

Il est temps d'agir pour garantir des conditions de travail dignes et une reconnaissance juste du métier de postiers IP.

Nous exigeons également l'embauche immédiate a minima de 10 000 Postier.es pour faire face au manque d'emplois dans la distribution, pour stopper :

- la dégradation du service public postal,
- les conditions de travail précaire,
- le non-remplacement des départs en retraite et
- l'explosion des licenciements pour inaptitude ainsi qu'aux ruptures conventionnelles abusives.

Il est grand temps de réagir !

Nous pouvons faire bouger les choses pour un avenir meilleur pour tous les facteurs IP et l'ensemble des postier.es de la BSCC.

Pour la CGT FAPT, c'est bien la manifestation d'une très grave crise sociale au sein de La Poste.

Il est temps de dire stop à cette situation inacceptable !

Toutes et tous soyons ensemble mobilisés à la distribution pour une reconnaissance juste du métier de facteur qu'ils soient distributeur d'Imprimés publicitaires ou distributeur de courrier/colis.



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :
.....

